

**Autorité contractante et Maitre d'ouvrage :**

MAIRE DE LA CO MMUNE DE BIWONG-BANE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DE LA COMMUNE DE BIWONG-BANE (CIPM C.B.BANE)

ADDITIF N°02 DU 10/03/2025

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2025 DU 25/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MELANGUE 1, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

Le présent appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

PRESENCE DE LA VERSION ANGLAISE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES	
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
PIECE N°7 (CARDRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF)	
301 Dépose complète de vieilles toitures et charpentes affectées par l'orage	301 Dépose complète de la toiture y compris charpente
PIECE N°1 (AAO) et PIECE N°4 RPAO	
Critères éliminatoires <ul style="list-style-type: none"> -de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis; -de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); -des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; -du non-respect de 05 critères essentiels (sur les 07 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ; -<i>de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années</i> ; -de l'absence de la charte d'intégrité ; -de l'absence de la déclaration d'engagement aux respects des clauses environnementales et sociales ; - <i>du non-respect du format de fichier des</i> 	Critères éliminatoires <ul style="list-style-type: none"> -de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis; -de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); -des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; -du non-respect de 05 critères essentiels (sur les 07 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ; -<i>de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années</i> ; -de l'absence de la charte d'intégrité ; -de l'absence de la déclaration d'engagement aux respects des clauses environnementales et sociales ; - <i>l'absence d'un prix unitaire quantifié dans</i>

<p>offres ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ; - de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ; - de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant. - de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) - de l'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ; - de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; - de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ; - de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ; - de l'absence de déclaration de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années. <p>NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajouté lors de l'élaboration des DAO.</p>	<p><i>l'Offre financière ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) -de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; <p>NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajouté lors de l'élaboration des DAO.</p>
--	--

PIECE N°14 LISTE DES BANQUES ET ASSURANCES HABILITEES A EMETTRE LES CAUTIONS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

I-BANQUES

<p>1. SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU CAMEROUN (SGBC) ; 2.ACCESS BANK CAMEROON, B.P. 6000, YAOUNDE ; 3. BANCO NACIONAL DE GUINEA ECUATORIAL (BANGE), Yaoundé 4. BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC) 5.SOCIETE COMERCIALE DE BANQUES CAMEROUN (CA-SCB) 6.STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROON (SCBC) 7.AFRILAND FIRST BANK CAMEROON (AFB) 8. BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BAC) 9.ECOBANK CAMEROON (EBC) 10.CITIBANK N A CAMEROON</p>	<p>1. Access Bank Cameroon, BP : 6 000 Yaoundé ; 2.Afriland First Bank (AFB), BP : 11 834 Yaoundé ; 3.Banco Nacional de Guinea Equatorial (BANGE), Yaoundé ; 4. Banque Atlantique Cameroun (BACM), BP : 2 933 Douala ; 5. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), Yaoundé ; 6. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), BP : 12 962 Douala ; 7. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP : 1 925 Douala ; 8. CITI Bank, BP : 4 571 Douala ; 9. Commercial Bank of Cameroon (CBC), BP : 4 004 Douala ; 10. Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-</p>
--	--

11.COMMERCIAL BANK OF CAMEROON (CBC) 12.UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC) 13.NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK) 14.UNITED BANK FOR AFRIKA (UBA) 15. BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK) 16. BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)	BANK), BP : 30 388 Yaoundé ; 11. ECOBANK Cameroon (ECOBANK), BP : 582 Douala ; 12. La Régionale Bank, BP : 30 145 Yaoundé ; 13. National Financial Credit Bank (NFC -Bank), BP : 6 578 Yaoundé ; 14. Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun), BP : 300 Douala ; 15. Société Générale Cameroun (SGC), BP : 4 042 Douala ; 16. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP : 1 784 Douala ; 17. Union Bank of Cameroon, (UBC), BP : 15 569 Douala ; 18. United Bank for Africa (UBA), BP : 2 088 Douala.
---	--

II-ASSURANCES

1. CHANAS ASSURANCES S.A B.P : 109 DOUALA 2. ACTIVA ASSURANCES S.A B.P : 12 970 DOUALA 3. ZENITHE INSURANCE S.A B.P : 1 130 DOUALA 4. PRO ASSUR S.A B.P: 6 650 DOUALA 5. ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE B.P : 18 404 DOUALA 6. AREA ASSURANCES S.A, BP.15 584 Douala ; 7. ATLANTIQUE Assurances Cameroun IARDT, B.P. 3073, DOUALA. 8. CPA.S.A. B.P. 54, Douala ; 9. NSIA ASSURANCES S.A, B.P. 2 759, Douala ; 10. PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE, B.P. 2328, Douala ; 11. ROYAL ONYX Insurance Cie, B.P.12230, Douala ; 12. SAAR S.A, 1 011, Douala ; 13. SANLAM Assurances Cameroun, B.P.12125, DOUALA	1. Activa Assurances, BP : 12 970 Douala ; 2. AREA Assurances S.A, BP :15 584 Douala ; 3. Atlantique Assurances Cameroun IARDT, BP :3 073 Douala ; 4. Chanas Assurances S.A, BP :109 Douala ; 5.CPA S.A., BP: 54 Douala ; 6. NSIA Assurances S.A., BP : 2 759 Douala ; 7. PRO ASSUR S.A, BP : 5 963 Douala ; 8.Prudential Bénéficial General Insurance S.A, BP: 2 328 Douala ; 9. ROYAL ONYX Insurance Cie, BP : 12 230 Douala ; 10. SAAR S.A, B.P. 1011 Douala ; 11. SANLAM Assurances Cameroun, BP: 12 125 Douala ; 12. ZENITHE Insurance, BP : 1 540 Douala.
--	--

Les dispositions du dossier d'appel d'offres (DAO) n'ayant pas fait l'objet de modification dans le cadre du présent additif restent sans changement.

Biwong-Bané, le 10 MARS 2025

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané
(Maître d'Ouvrage)



Ampliations

- ARMP
- MINMAP
- Président CIPM
- SIGAMP